

A photograph of a mountain peak with a radio station and a helicopter. The radio station is on the left, with a tall antenna and solar panels. A helicopter is on the right, with a person hanging from its side. The background shows a vast mountain range under a clear blue sky.

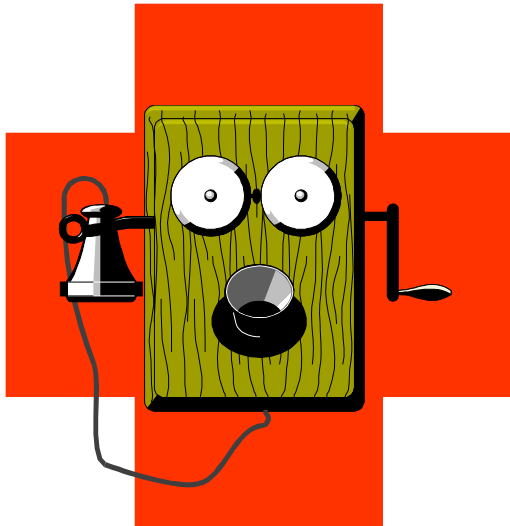
**14^{eme} CONGRES FRANCOPHONE DU
SECOURS EN MONTAGNE**

**LES RESEAUX RADIOELECTRIQUES DANS
L'ORGANISATION DES PLANS DE SECOURS EN
MONTAGNE**

Joël VEYRET

HISTORIQUE de la 150 Mhz

- Depuis plus de 40 ans.
- Fréquence du Ministère de l'Intérieur (85,635 Mhz)



- ✓ Depuis 1987
 - Développement de plusieurs réseaux dans les Alpes françaises
 - Création d'autres associations
- ✓ Actuellement couverture de l'ensemble des Alpes françaises : **Sécurité Vanoise, Sécurité Oisans-Ecrins, Sécurité Dauphiné, Sécurité Mercantour** et enfin **Sécurité Ubaye**

LES ENJEUX DE LA 150 Mhz



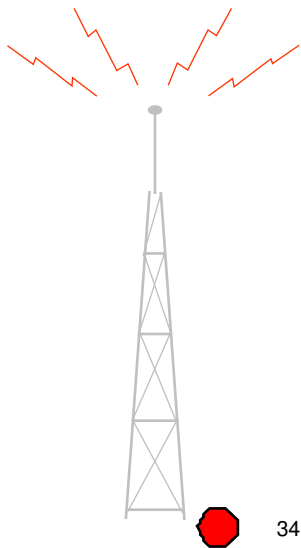
- Ouverture du réseau à tous les pratiquants de la montagne
- Réduction des délais d'alerte et d'intervention des équipes du secours en montagne
- Faciliter l'interconnexion entre les différents acteurs du secours (PGHM, CRS, SAMU, sécurité civile)
- « Régulation » des vecteurs de secours terrestres, aériens et de médicalisation
- Amélioration de la prise en charge des victimes par la transmission de bilans précoces et/ou évolutifs
- Optimisation de l'accueil et de la prise en charge des victimes à l'hôpital par les services d'urgence.

LES ENJEUX DE LA 150 Mhz

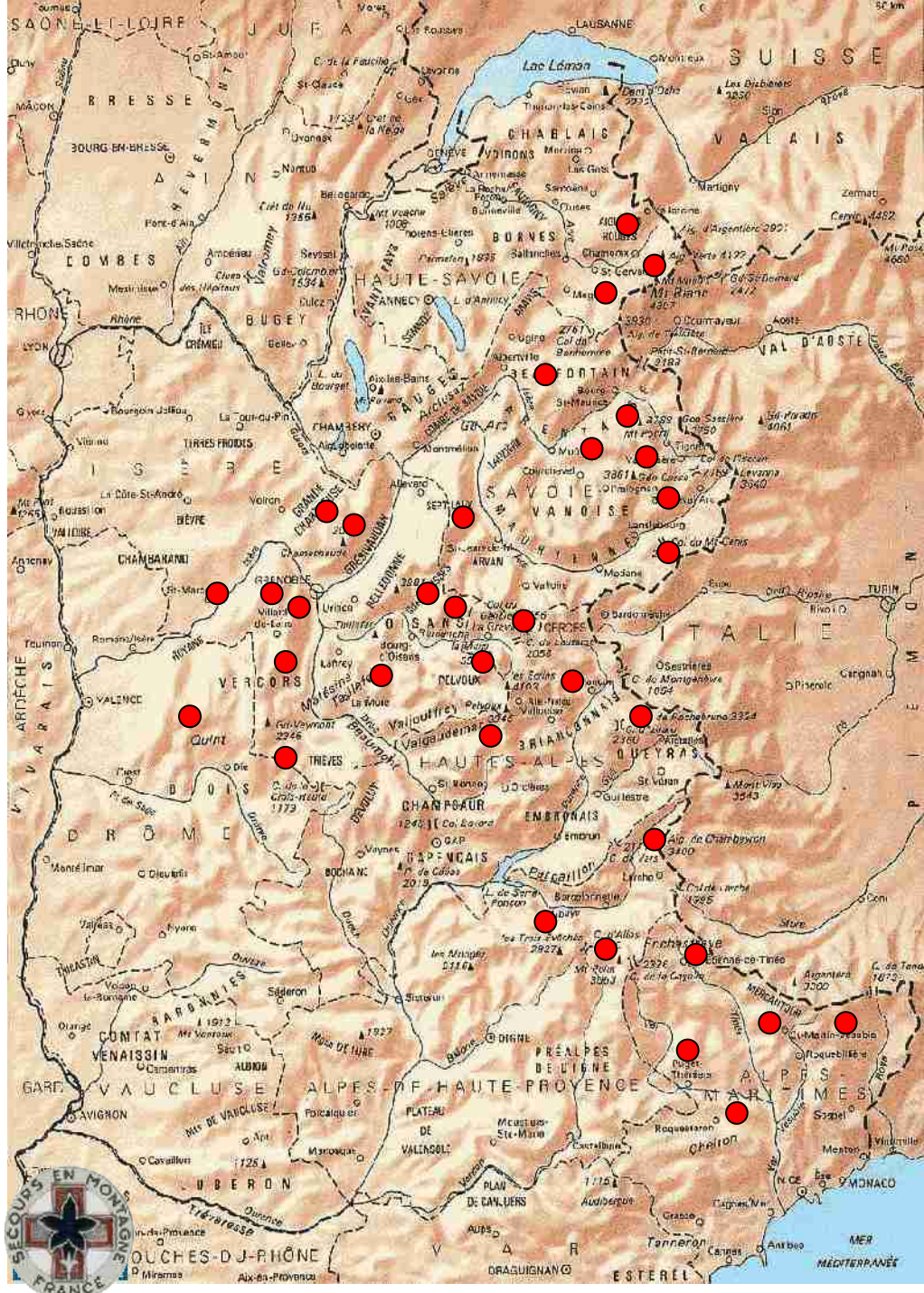


- Couverture radio de l'ensemble de l'arc alpin
- Sécurité des équipes de secours pendant les interventions
- Fiabilité de l'infrastructure des réseaux en altitude
- Ces réseaux, à haute capacité d'alerte, n'auraient aucun sens, si la veille 24h/24h n'était pas prise en compte par l'organisme chargé du secours (PGHM et CRS) ce qui est nécessairement du ressort des Pouvoirs Publics.

CARTOGRAPHIE DES RESEAUX



34 emplacement des relais Alpins



LES RELAIS



Chaque site comprend :

- **Un coffre de protection**
- **Un bloc de stockage d'énergie**
- **Une partie radio**
- **Une partie de gestion des informations**
- **Un pylône avec antenne et parafoudre**

LES BASES DES UNITES DE SECOURS



Écoute 24h/24

Identification de l'appelant

Vérification journalière

Des tensions batteries

Numérisation des com radio

LES PORTATIFS



Choix des appareils

Critères techniques

Besoin des utilisateurs

PROCEDURE D'UTILISATION

**IMPOSEE PAR L'AGENCE DE REGULATION DES
TELECOMMUNICATIONS ET PAR LE TITULAIRE DU RESEAU**

**TAXES VARIABLES SELON L'INTERET PUBLIC
(exonération de la taxe de mise a disposition des fréquences)**

ASSOCIER CES RESEAUX A UN BESOIN DE SECURITE CIVILE

INSCRIPTION DANS LES PLANS DE SECOURS DEPARTEMENTAUX



ENTRETIEN DES RESEAUX

**CONVENTION TACITE AVEC
LES SERVICES DE SECOURS EN MONTAGNE
SECURITE CIVILE, GENDARMERIE, CRS**



FINANCEMENT DES RESEAUX RADIO

1) SUBVENTIONS

CONSEIL GENERAL,

POUR LA MISE EN PLACE DE L'INFRASTRUCTURE



2) COTISATIONS ANNUELLES DES ADHERENTS

DROITS D'ENTREE



LES MENACES QUI PESENT SUR LES RESEAUX



➤ **jusqu'en 2007, exonération pour tous les réseaux de secours**

➤ **Le Décret 2007-4532 du 24 Octobre 2007 traitant des redevances pour les réseaux radio**

Son article 11 , qui stipule que seuls seront exonérés du paiement de la redevance domaniale les SAMU et les SDIS.

Nos attentes à la suite de l'intervention de tous nos députés et sénateurs:

A la suite des multiples interventions des députés et sénateurs, ainsi que du groupement des réseaux radio du secours en montagne, les ministères, de l'économie, et du budget ont entamé un nouveau projet de décret, qui intègre désormais dans la liste des bénéficiaires de l'exonération, tous les réseaux qui concourent aux missions de sécurité civile.

ADRESSES UTILES



SITE INTERNET :

reseau-radio-securite-dauphine.com

Mail:

reseau-radio-securite-dauphine@orange.fr

POUR CONCLURE :

**HAUT NIVEAU DE FIABILITE POUR LA TRANSMISSION DE L'ALERTE
INDISPENSABLES DURANT LES OPERATIONS DE SECOURS**



**INSCRITS DANS LES PLANS DE SECOURS
AGREMENT DE SECURITE CIVILE**